

Modifications sur le transport scolaire S7152



Ce message est envoyé à destination des familles, domiciliées à Brax, dont les enfants sont inscrits sur le service de transport scolaire S7152 à l'arrêt « chemin du Moulin n°4 »

Madame, Monsieur,

Afin de régler un problème d'effectifs, constaté sur le service de transport scolaire S7152 qui dessert le collège de Léguevin, le Conseil départemental est contraint d'apporter des modifications au transport scolaire de votre enfant.

A compter du lundi 14 septembre 2020, votre enfant sera transporté sur le service de transport scolaire S7157 au même arrêt « Chemin du Moulin n°4 ». L'horaire de desserte reste inchangé.

Le conducteur récupérera la carte de transport « S7152 » de votre enfant pour retour au Conseil départemental. Une nouvelle carte sera envoyée à votre enfant sur le circuit « S7157 ».

Nous vous rappelons que votre enfant doit être présent au point d'arrêt, au plus tard 5 minutes avant l'horaire de passage prévu.

Le service S7152 ne desservira plus l'arrêt « chemin du Moulin n°4 ».

Nous vous remercions pour votre compréhension.